

SPECIALISATION DE 3^{ème} ANNEE

ACT'

Agir dans les organisations en transitions

GUIDE 2023-2024

Responsable de spécialisation : Frédéric PICHON

Table des matières

I. OBJECTIFS, COMPETENCES DEVELOPPEES ET CHAMP D'EMPLOI.....	3
A. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION.....	3
B. COMPETENCES DEVELOPPEES	3
C. CHAMP D'EMPLOI.....	3
D. METHODES PEDAGOGIQUES ET INTERVENANTS.....	4
2. EQUIPE PEDAGOGIQUE PERMANENTE.....	4
II. ORGANISATION DE LA FORMATION.....	4
A. STRUCTURE DE L'ANNEE.....	4
B. VALIDATION DE L'ANNEE	5
C. LISTE DES UNITES D'ENSEIGNEMENT ET CREDITS ECTS.....	6
III. PROGRAMME DU SEMESTRE 9.....	8
<i>UE 1 : Projet 1 CREA (Création d'entreprise responsable)</i>	<i>8</i>
<i>UE 2 : Projet 2 Mission & Etude</i>	<i>11</i>
<i>UE 3. Gérer autrement ou durablement les organisations.....</i>	<i>14</i>
<i>UE 4 : Concevoir des produits et services éthiques.....</i>	<i>18</i>
<i>UE 5. Interroger les soutenabilités des systèmes d'acteurs.....</i>	<i>21</i>
<i>UE 6 : Entreprendre autrement.....</i>	<i>24</i>
IV. PROJET DE FIN D'ETUDES.....	27

I. OBJECTIFS, COMPETENCES DEVELOPPEES ET CHAMP D'EMPLOI

A. Objectifs généraux de la formation

Le coût de l'inaction dans les entreprises est de plus en plus élevé pour les entreprises dépourvues de stratégie de transformation internes et externes parce que les questions sociales, environnementales, éthiques s'invitent au cœur du fonctionnement des entreprises et changent leur raison d'être. Et pourtant la transition vers un monde plus soutenable ne pourra pas se faire sans les entreprises et les collectifs organisant les sociétés humaines.

En faveur des transitions

Les enjeux écologiques et sociétaux actuels obligent les organisations du secteur agricole et agroalimentaire à questionner leurs activités au regard de leurs dépendances aux bioressources, à la biodiversité, plus généralement à l'écosphère. Ils incitent au développement dans ces organisations de nouvelles compétences, de nouveaux savoirs. Il peut s'agir d'analyser l'impact de l'activité, de prioriser les urgences, d'identifier les vulnérabilités internes et externes à l'organisme ; de concevoir et d'accompagner les changements.

Dans un contexte économique, social, écologique et technique marqué par diverses perturbations et en constante évolution, la spécialisation ACT' vise à développer l'attitude entrepreneuriale d'élèves ingénieurs agronomes souhaitant des changements culturels sur le plan des relations entre les acteurs, sur le plan des comportements et des formes de leadership. Ces compétences s'étendent à la compréhension des solidarités et des dynamiques collectives au sein d'une organisation particulière et entre les organisations. Il s'agit de se préparer à répondre aux défis managériaux de la complexité, des transitions vers la durabilité des systèmes agricoles et agro-alimentaires, agro-industriels en s'investissant dans des projets entrepreneuriaux.

En complément du parcours scientifique et technique en sciences du vivant engagé sur les 2 premières années du diplôme d'ingénieur agronome, la spécialisation apporte une compréhension critique des enjeux théoriques et pratiques des transitions dans lesquelles les acteurs des milieux professionnels agricoles et agro-alimentaires doivent s'engager. Les élèves ingénieurs agronomes bénéficient d'apports scientifiques en gestion, en économie et en sociologie pour se former aux méthodes de management, de diagnostic et d'innovation vers des solutions plus soutenables.

B. Compétences développées

Les élèves-ingénieurs ont acquis pendant deux ans un large bagage pluridisciplinaire en sciences de l'ingénieur, en agronomie et production agricole, en biochimie, enzymologie, microbiologie et technologies alimentaires. Cette année de spécialisation permet de professionnaliser l'ingénieur et de lui apporter des compétences et des capacités à :

Capacité à mobiliser des connaissances de différentes natures :

- . Connaissances sur la structure, le fonctionnement des entreprises comme des autres organisations (association, fondation, groupement professionnel et interprofessionnel, cluster, filière, pôle de compétitivité) ;
- . Connaissances sur l'évolution des systèmes sociaux, économiques et du management à différentes échelles et dans un contexte de transitions.

Capacité à appliquer les méthodes et les techniques de traitement de l'information du manager dans différents domaines allant de la politique générale de l'entreprise ou à la communication en milieu professionnel en passant par la gestion de projet et l'usage d'outils numériques dédiés.

Capacité à concevoir des solutions à se projeter dans l'action dans un environnement complexe et à convaincre ses interlocuteurs :

- . en s'investissant en équipe dans une mission d'étude visant à diagnostiquer la situation d'un ensemble d'acteurs socio-économiques (entreprises, collectivités)
- . en s'investissant en équipe dans un projet de création d'une entreprise viable et responsable.

C. Champ d'emploi

- **Secteurs** : secteurs agro-alimentaires, les cosmétiques, la distribution, la banque-assurance, le conseil, l'audit, le développement local et l'économie sociale et solidaire, les services publics.

- Types d'entreprises :

- Tous les types d'entreprise (groupes, entreprises indépendantes), de toutes tailles (grande entreprise, ETI, PME, micro entreprise), et dans des contextes professionnels variés : sociétés industrielles ou de services et de conseils, bureaux d'études, start-up, coopératives,

- groupements professionnels, autres associations,
- collectivités locales, agences et organismes publics, ONG.

- Fonctions :

- ✓ des **fonctions transversales du management** de projets définies en termes de **chargé/responsable de mission** au sein d'un organisme socio-économique sur des projets en innovation, d'organisation de filière, montage de partenariats, de développement durable, d'éco-conception, d'économie circulaire.
- ✓ **des fonctions spécifiques à un département de l'entreprise :**
 - manager ou chargé de mission RSE¹, ODD²
 - agrifood-chain Manager
 - assistant ou chef de produit, category manager, trade marketing
 - assistant ou chef de secteur, responsable de clientèle
 - chargé ou responsable de communication.
- ✓ **des fonctions correspondant au cœur de métier de l'organisme :** consultant (études), conseillers, auditeur
- ✓ et pourquoi pas : **créateur d'entreprise.**

D. METHODES PEDAGOGIQUES ET INTERVENANTS

1. Approche pédagogique

L'ensemble de la formation alterne : cours magistraux, TP, TD, et mises en situation sur des plateformes technologiques. On distingue les UE ressources qui complètent la formation des deux années précédentes et les 2 UE projet qui permettent de mobiliser les compétences acquises.

Des conférenciers extérieurs et des visites d'entreprises complémentaires contribuent à illustrer et contextualiser les apprentissages fondamentaux.

2. Equipe pédagogique permanente

La formation pédagogique est portée par l'équipe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs de l'ENSAT du département « Sciences Économiques, Sociales et de Gestion » composée de : Valérie Barraud-Didier, Julien Brailly, Pascale Château-Terrisse, Geneviève Nguyen, Valérie Olivier-Salvagnac, Frédéric Pichon, François Purseigle. Ces enseignants-chercheurs sont membres de l'Unité Mixte de Recherche AGIR - Agroécologie-Innovations - Territoires (UMR 1248 INRAE/Toulouse INP).

Rôle du responsable de la spécialisation

Le responsable de la spécialisation élabore avec l'équipe pédagogique, le programme des enseignements. Il s'assure de sa mise en œuvre et veille ainsi à la coordination des enseignants de la spécialisation. Il construit l'emploi du temps avec l'appui des services de la scolarité.

Interlocuteur clé des élèves, il veille au bon déroulement des enseignements et fait régulièrement un point avec les élèves à chaque moment fort du programme. Il veille avec les services de la scolarité à la progression de l'élève tout au long de son cursus de dernière année et jusqu'à la remise de son diplôme. Il est chargé également de contrôler l'assiduité des élèves au cours

Le responsable de spécialisation organise des entretiens avec chaque élève, à sa demande (notamment à la rentrée), à la demande de l'élève (notamment lorsqu'il s'agit de valider les missions en entreprise du semestre 10). Ainsi, chaque élève est suivi dans l'avancement de son projet professionnel, dans le choix de son stage et dans la définition de ses missions de PFE. Il attribue à chaque futur stagiaire un tuteur pédagogique pour un suivi de son PFE.

II. ORGANISATION DE LA FORMATION

A. Structure de l'année

1- L'année se décompose en deux temps complémentaires : 5 mois à l'ENSAT et 6 mois de stage dans une entreprise ou un organisme. Les 5 mois à l'ENSAT (fin septembre à fin février) visent à apporter une formation en rapport aux objectifs d'apprentissage visés. Le stage de 6 mois en entreprise (mars à septembre) permet un approfondissement dans un domaine choisi par l'étudiant. Encadré par un maître de stage et un enseignant, l'étudiant doit réaliser un travail personnel de nature professionnelle qui doit à la fois répondre à la demande de l'entreprise, témoigner de ses qualités intellectuelles et humaines et lui permettre de poursuivre sa formation dans le domaine d'activité retenu.

La formation en spécialisation est donc constituée de 2 blocs : les enseignements du semestre 9 puis, au semestre 10, le projet de fin d'étude. Le programme de formation permet d'acquérir 30 ECTS par semestre

¹ Responsabilité Sociétale des Entreprises

² Objectifs de Développement Durable

Le semestre 9

Les enseignements sont organisés en Unités d'Enseignements (UE). Ces UE peuvent elles-mêmes être subdivisées en modules.

Le programme des UE et des modules à suivre pendant le semestre 9 dépend du statut de l'élève :

- FISE : élève en Formation Ingénieur sous Statut Étudiant

- FISA : élève en Formation Ingénieur sous Statut Apprenti ou Alternant en contrat de professionnalisation

Ce programme est présenté dans *le tableau de synthèse à la page suivante*.

Les volumes horaires affichés comptabilisent les heures en présentiel avec les intervenants, les sessions de travail de groupe avec suivi, les temps de travail en autonomie en groupe ainsi que les moments de restitution de projet ou d'examen.

La présence est obligatoire à tous les enseignements. Cette assiduité est exigée quelles que soient les conditions de suivi des enseignements (en salle ou en visioconférence). **Toute absence doit être signalée à l'enseignant responsable de la spécialisation et à l'enseignant concerné.** Elle **doit être justifiée**. Les certificats médicaux ou autre pièces justificatives doivent être remis au service de la scolarité. Quel que soit le motif de l'absence, l'élève doit s'engager à rattraper les enseignements et travaux manqués. Si nécessaire, l'élève peut demander la mise en place d'un calendrier spécifique avec les enseignants concernés et le responsable de la spécialisation.

Le semestre 10

Le projet de fin d'étude : ce bloc correspond à l'UE 8. Il s'appuie les missions réalisées dans un organisme d'accueil pendant 6 mois, dans le cadre d'une convention de stage, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation. Le projet de fin d'étude (PFE) donne lieu à la rédaction d'un mémoire et fait l'objet d'une soutenance en septembre.

B. Validation de l'année

La troisième année est validée lorsque l'élève a obtenu 60 crédits ECTS. Chaque élève bénéficie d'une et une seule session de rattrapage pour les unités d'enseignement suivies à l'ENSAT (semestre 9) .

Le rattrapage est ouvert aux élèves qui ont obtenu moins de 10 dans une « UE Ressources » et à ceux qui n'ont pas validé une « UE Projet » ou une « UE entreprise » (FISA/contrats de professionnalisation).

Validation des UE Ressource

Chaque UE est validée lorsque la note moyenne est égale ou supérieure à 10/20 et la note obtenue à chaque ECUE est supérieure ou égale à 7/20. La validation donne lieu à l'obtention des crédits associés à cette UE.

Validation des UE Projet

Chaque UE est validée lorsque la note moyenne est égale ou supérieure à 10/20 pour chacun des apprentissages critiques constituant l'évaluation des compétences de l'UE. La validation donne lieu à l'obtention des crédits associés à cette UE.

Validation des UE entreprises

L'UE Entreprise en 3^{me} année est validée lorsque les missions semestrielles ont permis l'acquisition de compétences attendues au moment de l'évaluation sur la base d'un référentiel de compétences et de l'appréciation du degré d'atteinte des objectifs d'acquisition de compétences. L'acquisition des compétences est alors validée ou pas.

Tout étudiant ajourné à une UE doit prendre contact avec l'enseignant responsable et en informer le responsable de spécialisation. Pour les enseignements du semestre 9 : les modalités de l'examen de rattrapage sont précisées par l'enseignant ou les enseignants de l'UE concernée.

Projet de fin d'études

Sa durée est de 24 semaines maximum.

L'obtention de 30 ECTS pour le Projet de Fin d'Études est conditionnée par l'obtention **d'une note de 10/20 pour chacun des trois composantes : stage, rapport écrit et présentation orale** et s'appuie sur une grille critériée commune à tous les PFE de l'ENSAT. Il doit être soutenu avant le 30 septembre, fin de la scolarité de 3^{ème} année ou avant la date de fin de contrat d'apprentissage ou d'alternance. Dans le cas exceptionnel de soutenances ayant lieu après le 30 septembre, la validation de l'année sera prononcée en conseil des enseignants de décembre.

Le jury de soutenance comprend au moins trois personnes : le maître de stage ou le tuteur de la structure d'accueil, le tuteur pédagogique de l'élève, un autre enseignant jouant le rôle de rapporteur. Le « jury » est désigné par le responsable de la spécialisation après consultation de l'équipe pédagogique.

Si, à l'issue de la soutenance, le projet de fin d'études n'est pas validé, l'étudiant bénéficie d'une seconde session et devra remettre un nouveau rapport pour le 31 octobre, et éventuellement procéder à une nouvelle soutenance. Dans ce cas, la validation de l'année sera prononcée en conseil des enseignants du décembre.

C. Liste des Unités d'enseignement et crédits ECTS

UE et ECTS FISE

	Temps dédié FISE	Temps dédié FISA	ECTS FISE	ECTS FISA
UE 1 : Créer une organisation responsable	100 heures	100 heures	5 ECTS	5 ECTS
UE 2 : Accompagner les territoires et les filières en transition.	100 heures	0 h	5 ECTS	0 ECTS
UE 3 : Gérer autrement ou durablement les organisations	72 heures	72 heures	6 ECTS	6 ECTS
3.1. Stratégie d'entreprise	3.1 : 39 h	3.1 : 39 h		
3.2. Évaluation financière et économique d'un projet	3.2 : 18 h	3.2 : 18 h		
3.3. Management de projet agile	3.3 : 15h	3.3 : 15h		
UE 4 : Concevoir des produits et services éthiques	68 heures	68 heures	5 ECTS	5 ECTS
4.1. Processus d'innovation	4.1 : 24 h	4.1 : 24 h		
4.2. Marketing	4.2 : 20 h	4.2 : 20 h		
4.3. Du consommateur au consom'acteur	4.3 : 24 h	4.3 : 24 h		
UE 5 : Interroger les soutenabilités des systèmes d'acteurs	81 heures	55 heures	4 ECTS	1 ECTS
5.1. Réseaux numériques & organisations	5.1 : 30 h	5.1 : 30 h		
5.2. Ingénierie sociale des filières (conférences)	5.2 : 15 h	5.2 : 12 h		
5.3. Du faire soi-même au faire ensemble	5.3 : 16 h	5.3 : 0 h		
5.4. Bioéconomie et Économie circulaire	5.4 : 20 h	5.4 : 13 h		

UE 6 : <i>Entreprendre autrement</i>	70h			
6.1 RSE	6.1 : 31h	6.1 : 31	4 ECTS	2 ECTS
6.2 Economie Sociale et solidaire	6.2 : 39h			
UE 7	20h			
DDP				
Sport				
Accompagnement professionnel + PNL + conduite du changement (Optionnel)			1 ECTS	1ECTS
Temps de coordination	6 heures	4 heures		
BILAN Heures et ECTS	517 heures	350 heures	30 ECTS	20 ECTS
Durée et ECTS FISE ET FISA	20 semaines*	13 semaines	30 ETCS	20 ECTS
Durée et ECTS FISA Entreprise		7 semaines*		10 ECTS
SOUS-TOTAL semestre 9	22 semaines	22 semaines	30 ECTS	30 ECTS
UE 7 : Projet de fin d'étude (Stage, mémoire et soutenance) semestre 10	6 mois**	6 mois	30 ECTS	30 ECTS
TOTAL semestres 9 et 10	1 an	1 an	60 ECTS	60 ECTS

III. PROGRAMME DU SEMESTRE 9

UE 1 : Projet 1 CREA (Création d'entreprise responsable)		
Code : PROJET CREA	Nombre d'heures programmées: 100	ECTS : 5 ; 5
Enseignant responsable : Frédéric PICHON frederic.pichon@toulouse-inp.fr		
Intervenants : Julie BORNOT – Pascale CHATEAU-TERRISSE		
Compétences mises en œuvre et évaluées : Concevoir - Gérer - Valider		

Introduction

Cette UE Projet est commune aux spécialisations Industries Agro-Alimentaires et Agromanagement.

La finalité de l'UE est de favoriser l'insertion du futur ingénieur agronome dans un futur environnement professionnel créatif, innovant en phase avec l'évolution des systèmes agro-alimentaires ou agro-industriels. L'UE constitue une mise en situation de projet de création d'entreprise. Cette expérience vise à :

- la maîtrise des différents aspects du fonctionnement d'une entreprise ;
- l'appropriation de la démarche entrepreneuriale et de l'esprit d'entreprise ;
- l'expérimentation des différentes étapes de création d'une activité économique ainsi que leur articulation allant de l'idée au business plan ;
- la maîtrise des documents de gestion d'une entreprise ou d'un projet.

Les projets de conception peuvent être poursuivis au-delà de l'UE et devenir des projets professionnels d'entrepreneuriat dès la fin du semestre 9.

Objectifs d'apprentissage

Le projet : il s'agit de créer une entreprise sur la base du lancement d'un produit ou d'un service. Ces produits ou services ne sont pas nécessairement innovants mais doivent valoriser la formation reçue à l'ENSAT. Ce projet doit être "réaliste", autrement dit construit dans la perspective de le mettre en œuvre à la fin de la formation si ses promoteurs en ont envie. **Il doit donc s'appuyer sur les ressources que les élèves sont capables de mobiliser en sortant de l'ENSAT**, voire sur les moyens d'une entreprise susceptible d'accueillir le projet.

Lien avec le référentiel de compétences

L'UE forme aux jalons de compétences suivants :

- × Compétence CONCEVOIR jalon 3 - Innover en tenant compte d'un contexte
- × Compétence VALIDER jalon 3 - Adapter la méthodologie à la complexité des données ou aux conséquences de la (non-) validation
- × Compétence COMMUNIQUER jalon 3 - Représenter une entité (soi-même, un groupe de travail, un organisme, une entreprise) et s'exprimer face à un public extérieur
- × Compétence GERER jalon 3 - Mener un projet complexe multi-acteurs, en autonomie

Description du projet

Il s'agit de réaliser l'ensemble de l'étude préparatoire à la création d'une entreprise : définition du produit/service et du marché ; mise au point technique du produit/service ; définition du procédé technique et des moyens de production/organisation nécessaires (matériel, bâtiments, hommes) ; étude marketing amont et aval ; analyse économique du projet ; montage financier ; localisation ; définition des compétences humaines. L'objectif est donc d'une part d'imaginer le couple produit/service-marché sur lequel les élèves souhaitent travailler, puis de vérifier la pertinence de ce choix (évaluation du marché, mise au point technique du produit, évaluation économique, possibilité d'approvisionnement).

Approche pédagogique

Séances créativité

Lors des 1^{ère} et 2^{ème} séances : brainstorming par groupe d'élèves travaillant sur une même thématique et identifiant des idées de produits ; sélection de l'idée ; présentation devant les élèves et l'équipe ; validation.

Séances Méthodologie

- Méthodo 1 : Introduction à la création d'entreprise
- Méthodo 2 : Plan d'affaires et gestion de projet
- Méthodo 3 : Étude de marché qualitative et positionnement de l'idée
- Méthodo 4 : Plan de financement
- Méthodo 5 : Étude de faisabilité économique
- Méthodo 6 : Plan de vente et stratégie commerciale

Et des suivis hebdomadaires.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Apprentissages évalués :

CONCEVOIR : Innover en tenant compte d'un contexte

- Animation et application de méthodes de créativité pour élaborer un nouveau concept de produit ou service
- Positionner un produit ou un service par rapport à un marché (consommateur, concurrence)
- Proposer une méthode pour résoudre un problème (pour l'obtention d'un prototype en fonction des contraintes techniques et de marché)
- Adapter les solutions en fonction des opportunités et des risques

VALIDER : Adapter la méthodologie à la complexité des données ou aux conséquences de la (non-) validation

- Manipuler des données complexes par leur hétérogénéité ou leur taille (développement, marketing, recherche, ...)
- Evaluer la responsabilité et les conséquences de la décision et des résultats
- Evaluer un marché en vue d'induire un changement

GERER : Mener un projet complexe multi-acteurs, en autonomie

- Identifier les parties prenantes ainsi que leur influence sur le projet et déterminer les actions et interactions avec elles
- Piloter les ressources du projet (finance., humaines, matérielles) et les risques
- Clôturer le projet : évaluation des coûts et d'un calendrier de déploiement

Modalités d'évaluation :

Evaluation formative (Séminaire Osez La Créa) :

- Du poster de présentation,
- Du pitch.

Evaluation certificative (Soutenances de fin de projet) : (60 % écrit – 40 % oral)

- Du business plan,
- Des prévisions financières,
- Du dossier technique,
- De la restitution orale.

Les consignes et les grilles d'appréciation sont communiquées en cours. Une note collective est attribuée pour chaque groupe. Les modalités de rattrapage sont définies par l'enseignant responsable et dépendent des faiblesses des livrables du projet.

Organisation

Cette UE est une activité « fil rouge » c'est à dire progressant tout au long du semestre 9. Elle est organisée conjointement entre les spécialisation Industries Agro-Alimentaires et ACT' Les projets sont donc portés par des équipes constituées d'élèves des deux spécialisations.

Les élèves bénéficient d'un suivi pédagogique régulier par le responsable de l'UE (F. Pichon) accompagné d'enseignants dans différentes disciplines. Quelques apports extérieurs (conférences) sont prévus sur des sujets particuliers comme l'organisation des circuits de distribution ou la propriété intellectuelle. De plus, les enseignements des autres UE de la spécialisation apportent des compléments méthodologiques et conceptuels favorisant l'avancée des travaux.

Le déroulement de l'UE se décompose en deux temps :

- créativité et sélection du projet (3 à 4 semaines) ;
- étude de faisabilité (de l'ordre de 12 semaines, jusqu'à début février) donnant lieu à la rédaction d'un plan d'affaires et à la présentation orale du projet.

En décembre, une demi-journée de séminaire « Osez la créa » est organisée en vue de rencontrer des acteurs de l'entrepreneuriat.

Le projet peut ensuite devenir un projet professionnel propre. La poursuite du projet peut aussi passer éventuellement par le dépôt d'une candidature à un concours récompensant la créativité et l'innovation

Bibliographie

LEGER-JARNIOU C., CERTHOUX G., DEGEORGE JM, LAMETA N. et al., (2016), entrepreneuriat, collection openBook, Dunod

PAPIN R. (2015) *la création d'entreprise*, Paris, Dunod.

MISNER I., (2012) réussir grâce au bouche à oreille : 52 stratégies pour un Networking performant, Dunod.

LEGER-JARNIOU C., CERTHOUX G., DEGEORGE JM, LAMETA N. et al., (2016), entrepreneuriat, collection openBook, Dunod.

UE 2 : Projet 2 Mission & Etude <i>Actions, Modalités de Coordination et Gouvernance des organisations dans leurs Territoires</i>		
<i>Code : Projet Mission&Etude</i>	<i>Nombre d'heures programmées : 100</i>	<i>ECTS : 5 ; 0</i>
<i>Enseignant responsable : François Purseigle francois.purseigle@toulouse-inp.fr</i>		
<i>Valérie Olivier ; Mathieu Colleter</i>		
<i>Compétences mises en œuvre et évaluées : Diagnostiquer - Conseiller - Communiquer</i>		
<i>Situation professionnelle mobilisée : Faire le diagnostic d'un système de production agricole ou agro-alimentaire</i>		
<i>Accompagner une collectivité territoriale dans l'élaboration et la mise en œuvre de réponses à diverses problématiques en lien avec le développement durable des territoires</i>		
<i>Accompagner les agriculteurs et les entreprises agricoles dans le changement de leurs pratiques (techniques, organisationnelles...) et de leurs stratégies (reconception de systèmes de production) vers plus de durabilité</i>		
<i>Accompagner une entreprise dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions durables d'organisation, de méthodes ou d'outils</i>		
<i>Restituer oralement un travail (devant des commanditaires, citoyens, autorités, collectivités)</i>		

Introduction

La finalité de l'UE est de préparer le futur ingénieur agronome à la maîtrise de la démarche de diagnostic d'une réalité socio-économique dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, des industries associées, en lien avec le développement territorial. L'approche sociologique de l'ingénieur permet de traiter des questions de coordination, de gouvernance et de relations marchandes entre une entreprise et ses parties prenantes : il s'agit d'appréhender la singularité et les principes de gouvernance de ces organisations ; d'identifier les enjeux des actions collectives ; de dialoguer avec des organisations professionnelles et comprendre leurs préoccupations ; et d'animer à leur intention une réflexion socio-économique sur leur situation et leur avenir. L'UE vise aussi à conforter les premiers acquis en management de projet et prépare à la construction/énonciation d'une problématique en lien avec des acteurs de terrain.

Cette UE s'inscrit dans le cadre de la chaire Infaaqt (<https://infaaqt.com>). Première chaire d'enseignement et de recherche dédiée aux démarches de qualification en agriculture, la Chaire In'FAAQT - « Innover dans les Filières Agricole et Agroalimentaires, la Qualité et les Territoires » - a pour objectif d'accompagner la transition des entreprises agricoles et agroalimentaires par l'innovation socioéconomique au sein des filières qualité en France. Ancrage territorial, renouvellement des générations, gouvernance et action collective, chaîne de valeur, durabilité environnementale, nouvelles attentes des consommateurs, ...

Son programme s'incarne autour d'actions de recherche, de formation et de diffusion au plus grand nombre des éclairages scientifiques générés en lien étroit avec les professionnels du secteur.

Objectifs d'apprentissage

- Élaborer un diagnostic des actions portées par des organisations agricoles, aquacoles, et agro-alimentaires (coopérative, interprofession, entreprise, syndicat de producteurs...) à partir d'enquêtes et de rencontre avec des acteurs socio-économiques dans un territoire délimité.
- Mener un projet de terrain commun à une trentaine de personnes, s'organiser en sous-groupes, sur une courte durée.
- Savoir organiser une étude complexe autour d'une question centrale, définir des hypothèses de travail conduisant au choix des modalités du recueil des informations et de restitution
- Préparer, réaliser, analyser une série d'enquête sur le terrain.
- Produire des notes de synthèse et communiquer les résultats du diagnostic auprès des acteurs concernés.

Compétence : diagnostiquer, de la réalité au problème

Apprentissages critiques

Produire un rapport d'opportunités de développement en proposant une démarche

Sélectionner des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur

Enoncer des pistes de développement et les justifier

Compétence : conseiller

Apprentissages critiques

anticiper, impulser des changements (vers du conseil stratégique)

accompagner les acteurs dans la construction d'une vision d'avenir, et dans l'anticipation de situations d'incertitude pour éviter des situations controversées

co-construire des scénarii prospective - d'innovations en considérant les enjeux avec une approche multi-niveaux et multi-acteurs

mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue (suivi post décision, feed-back, démarche itérative)

Compétence : communiquer

Apprentissages critiques

Représenter une entité (soi-même, un groupe de travail, un organisme, une entreprise) et s'exprimer face à un public extérieur

Informier un public extérieur des résultats obtenus dans le cadre d'un projet (développement, marketing, recherche, ...)

Sensibiliser un public à des questions d'avenir (durabilité, choix politiques, préoccupations environnementales, trajectoires de changement, ...)

Convaincre et négocier pour arriver à mener à bien un projet (obtenir un emploi, un financement, un partenariat, des données, ...)

Programme

Volet 1 : Préparation de la mission

- Analyse du contexte de l'étude (apports théoriques et analyses documentaires)
- Préparation de l'enquête de terrain (apports méthodologiques et déploiement d'une méthode de gestion de projet) : identification des hypothèses de travail, élaboration d'une grille d'entretien, d'une méthodologie d'analyse, prise de rendez-vous avec les professionnels, organisation concrète du déplacement de terrain.

Volet 2 : Enquêtes sur le terrain (déplacement d'une semaine³)

- Réalisation des entretiens individuels (semi-directifs , enregistrés)
- Observations de terrain
- Visites complémentaires
- Débriefing quotidien sur place + coordinations entre les sous-groupes

Volet 3 : Traitement des résultats

- Premiers traitements des données : mise en forme et descriptions des jeux de données
- Traitements statistiques des données
- Analyse des résultats (analyse thématique, analyse textuelle, analyse de réseaux)

Volet 4 : Production de documents de synthèse et restitution orale

- Diffusion des résultats auprès des professionnels
- Exposé des résultats devant les acteurs invités.

Bibliographie

BEAUD S., WEBER F. (1997), *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Collection Guides, 1997, 327p.

COMBESSIE J.C. (1999), *La méthode en sociologie*, La découverte, Collection Repères, Paris, 123p.

ERBES-SEGUIN S. (2004), *La sociologie du travail*, La Découverte, Repères, 121p.

FOURNIER P., ARBORIO A.-M., COHEN Y. (2008), *Observer le travail*, La Découverte.

FRANCOIS P. (2008), *Sociologie des marchés*, Armand Colin, Collection U.

HERVIEU B., PURSEIGLE F (2013), *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, Collection U. 320p.

LAZEGA E. (2014), *Réseaux sociaux et structures relationnelles Poche*, Collection Que-sais-je ?, PUF.

THUDEROZ C. (2010), *Sociologie des entreprises*, La Découverte, Repères, 126p.

Format d'évaluation (voir grille acquisition de compétences)

- Évaluation collective (50%) s'appuyant sur le déroulement du projet, la gestion du projet, l'analyse des données et la restitution (écrite et orale) des résultats par les différents sous-groupes. Les *critères d'évaluation* sont : *la maîtrise des outils de gestion d'un projet, la dynamique de groupe, autonomie et prise d'initiatives, la qualité du contact avec le terrain, la rigueur de méthodologique, la qualité de l'exposé oral et du rapport écrit.*
- Évaluation individuelle (50%) : examen écrit à la fin de l'UE avec des questions ouvertes portant sur les éléments de connaissance et sur les compétences (argumentation, synthèse, prise de recul) que les élèves ont pu acquérir à l'issue du projet.

La note finale individuelle obtenue peut être modulée en fonction du degré d'implication de l'élève dans l'UE.

Modalités de rattrapage : seule l'épreuve écrite individuelle peut faire l'objet d'un rattrapage.

³ Il est recommandé aux élèves de noter dès la rentrée, ce déplacement sur le terrain pendant toute la semaine sur leur agenda et de ne prendre aucun rendez-vous important (exemple recrutement en stage) pendant cette semaine-là.

UE 3. Gérer autrement ou durablement les organisations		
Code :	Nombre d'heures programmées : 72	ECTS : 6 ; 5
Enseignant responsable : Valérie Barraud-Didier		
Intervenants : Valérie Barraud-Didier, Pascale Château-Terrisse, Géry Schneider		
ECUE : 3.1. Stratégie d'entreprise 3.2. Évaluation financière et économique d'un projet 3.3. Management de projet agile		
UE Ressource nécessaire pour les projets Mission & Etude et Création d'entreprise responsable		

Introduction

La finalité de l'UE est de préparer le futur ingénieur agronome aux pratiques professionnelles d'un responsable d'organisation collective, d'entreprise et d'unité de gestion ou d'équipe, d'un créateur d'entreprise ou d'un consultant conseil en management. Elle se centre sur des pratiques de gestion de long terme, nécessitant une projection dans le temps et des capacités de prévisions et de diagnostic. D'une part elle aborde, l'entreprise et les stratégies qu'elle développe dans son environnement (ECUE 3.1) et d'autre part elle traite des projets qu'elle peut mener tant pour les évaluer financièrement (ECUE 3.2) que pour les mettre en œuvre opérationnellement (ECUE 3.3)

Objectifs d'apprentissage

- Réaliser une analyse d'une entreprise et de son environnement
- Identifier les différentes approches de gestion et d'évaluation de projets
- Maîtriser les méthodes et les outils de conception d'une solution, de structuration, d'évaluation et de pilotage d'un projet

Lien avec le référentiel de compétences

- Diag. 3.1. : Sélectionner des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- Diag. 3.2. : Enoncer des pistes de développement et les justifier

Description de l'enseignement

ECUE 3.1 – Stratégie d'entreprise et bien commun

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de l'ECUE 3.1 l'élève sera capable de :

- Réaliser une analyse d'une entreprise et de son environnement en mobilisant les méthodologies et concepts du management stratégique en vue d'identifier des choix stratégiques pertinents pour l'entreprise tout en étant au service du bien commun

Lien avec le référentiel de compétences

L'UE forme aux apprentissages critiques suivants :

L'ECUE 3.1 : *Stratégie d'entreprise et bien commun* forme aux deux apprentissages critiques de la compétence DIAGNOSTIQUER

- Diag. 3.1. : Sélectionner des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- Diag. 3.2. : Enoncer des pistes de développement et les justifier

Description de l'enseignement

L'ECUE 3.1 : *Stratégie d'entreprise et bien commun* aborde les thèmes suivants :

- Le diagnostic stratégique (externe et interne)
- Les choix stratégiques (stratégies de domaines et de portefeuille)
- Les modalités de développement stratégiques (croissance interne et externe, développement en partenariat, stratégies de globalisation)

Approche pédagogique

ECUE 3.1 : *Stratégie d'entreprise et bien commun*

- Objectif d'apprentissage : Réaliser une analyse d'une entreprise et de son environnement en mobilisant les méthodologies et concepts du management stratégique en vue d'identifier des choix stratégiques pertinents pour l'entreprise tout en étant au service du bien commun

Approches pédagogiques : cours classiques et inversés, études de cas, travail en autonomie

Modalités d'évaluation des apprentissages

Apprentissages évalués :

L'ECUE 3.1 : *Stratégie d'entreprise et bien commun* évalue un apprentissage critique de la compétence DIAGNOSTIQUER :

- Diag. 3.1. : Sélectionner des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur

Modalités d'évaluation :

Evaluation collective (4 étudiants par groupe) consistant en la réalisation d'une monographie d'entreprise : restitution orale de 25 minutes et restitution écrite de 15 pages

Organisation

Cet ECUE s'organise de la façon suivante :

Séance	Programmation	Thèmes traités
Séance 1	3 heures CM	Introduction et Diagnostic stratégique externe
Séance 2	4 heures (2 heures TPA + 2 heures TD)	Etude de cas Diagnostic stratégique externe
Séance 3	4 heures CM	Diagnostic stratégique interne
Séance 4	4 heures CM	Choix stratégiques
Séance 5	4 heures CM	Modalités de développement stratégique
Séances 6, 7 et 8	12 heures TPA (3 séances de 4 heures)	Elaboration monographie
Séances 9 et 10	4 heures TD (2 séances de 2 heures)	Restitution des monographies

Heures programmées dans l'emploi du temps : 35 heures (15h CM + 6h TD +16h TPA)

Modalités de fonctionnement

Présence obligatoire comme pour tous les ECUE de la spécialisation

Bibliographie

ECUE 1 : Stratégie d'entreprise et bien commun

JOHNSON Gerry, WHITTINGTON Richard, SCHOLES Kevan, ANGWIN Duncan, REGNIER Patrick, FRERY Frédéric (2020), *Stratégie*, Pearson Education, 12ème édition

GARRETTE Bernard, LEHMANN-ORTEGA Laurence, LEROY Frédéric, DUSSAUGE Pierre, DURAND Rodolphe (2019), POINTEAU Bertrand, SIBONY Olivier, *Strategor, La référence en stratégie, de la start-up à la multinationale*, Dunod, 8ème édition

ECUE 3.2 – Evaluer financièrement et économiquement un projet : pratiques et critiques de l'investissement

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de l'*ECUE 3.2* l'élève sera capable de :

Reconnaitre, calculer, analyser et critiquer des ratios comptables et financiers permettant d'évaluer les performances financières (rentabilité, profitabilité et productivité, ROI (retour sur investissement), ROE (retour sur les fonds propres), ROA (retour sur les actifs), effet de levier, délai de récupération, valeur actuelle nette, taux de rendement interne) d'une entreprise existante ou en création ou d'un projet d'investissement.

Lien avec le référentiel de compétences

L'UE forme aux apprentissages critiques suivants :

L'*ECUE 3.2 : Evaluer financièrement et économiquement un projet : pratiques et critiques de l'investissement* forme aux deux apprentissages critiques de la compétence DIAGNOSTIQUER

- Diag. 3.1. : Sélectionner des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- Diag. 3.2. : Enoncer des pistes de développement et les justifier

Description de l'enseignement

Le programme s'étend sur 3 séances de cours et de présentation de cas ainsi que 2 séances de td et 2 séances de travaux en autonomie.

Il commence par une séance de td et une séance en autonomie afin que les étudiants se remettent en tête les éléments fondamentaux de l'analyse comptable et financière et sachent distinguer un investissement d'autres opérations comptables et financières.

Il se poursuit par des cours qui permettent d'appréhender les notions de rentabilité, profitabilité et productivité dans le secteur agricole par l'approche comptable et par l'étude de projets d'investissements. Ces connaissances permettent d'aborder les techniques financières (i.e. de capitalisation et d'actualisation), d'en montrer leur force dans les processus de financiarisation y compris des terres agricoles mais aussi leurs limites (préférence pour le présent et court-termisme, sous-évaluation des risques autres qu'économiques, endettement, découplage rentabilité financière et rentabilité économique durable, financiarisation des marchés des matières premières agricoles ...). Ces techniques financières se comprennent également comme la résultante de stratégies commerciales (profitabilité) et productives (productivité). Elles sont mises en œuvre dans les remboursement d'emprunt et dans les comparaisons de projet d'investissement par des techniques de calculs et des ratios.

Ces séances complètent, le cours de méthodologie dispensé dans l'UE1 (création d'une entreprise responsable) sur l'analyse financière (révision des bases et approfondissement de l'analyse financière à travers l'étude d'un cas d'une entreprise agroalimentaire).

Heures programmées dans l'emploi du temps : 26.5 heures (9h CM + 6h TD +6h TPA)

Bibliographie

ALVA M. (2012), « *Comprendre l'analyse financière* », éditions Vuibert

SOLNIK B. (2005), « *Gestion financière* », éditions Nathan

LEBIDOIS J.(2013), « *Finance pour les ingénieurs – la valorisation des projets* », éditions Maxima

THOMAS Ph. (2010), « *Ingénierie financière* » éditions Banque

Format de l'évaluation

La validation du module s'appuie sur un QCM. La seconde session correspond au même type de sujet. Les acquis de compétences sur ce sujet sont évalués de façon complémentaire dans le cadre de l'UE1 : élaboration du business du projet de création d'entreprise.

ECUE 3.3 – Management de projet

Objectifs

- **Identifier les différentes approches de gestion de projet.**
- **Maitriser les méthodes et les outils de conception d'une solution** (savoir identifier les parties prenantes, savoir capter et analyser les besoins, savoir poser une problématique et savoir concevoir une solution fonctionnelle et une solution technique)
- **Maitriser les méthodes et les outils de structuration d'un projet** (savoir décomposer une solution, savoir identifier les livrables du projet, savoir identifier les tâches et les ressources, savoir planifier, budgéter et optimiser la réalisation du projet, savoir identifier les risques et les opportunités d'un projet).
- **Maitriser les méthodes et les outils de pilotage d'un projet** (savoir définir les indicateurs et les instances de pilotage, savoir animer une instance de pilotage, savoir gérer les aléas, savoir valider les livrables, savoir clôturer un projet).

Le cours permet aux étudiants de découvrir et de pratiquer les trois grandes approches de Gestion de projet : L'approche classique, l'approche Agile et le Design Thinking.

Programme

1. Introduction : Les différentes approches de gestion de projet
2. Concevoir une solution : Les apports du Design Thinking
3. Structurer un projet : L'approche classique
4. Structurer un projet : L'approche agile
5. Piloter un projet : L'approche classique
6. Piloter un projet : L'approche agile
7. Les aspects comportements en gestion de projet : Focus sur le leadership
8. Gérer les changements
9. Gérer les risques
10. Clôturer un projet

Le module propose des apports de cours, des études de cas en situation de TD, des illustrations variées (jeu, simulation). Une partie des cours est dispensée en anglais (séances de Géry Schneider).

Bibliographie

DES LAURIERS, Th. (2016) Manager un projet, définir, concevoir, piloter, Eyrolles, 152 p.

CORBEL J.C. (2005) *Management de projet : Fondamentaux-Méthodes-Outils*, 2ème édition, Paris, Éditions de l'Organisation.

GAREL G. (2003) *Le management de projet*. Paris : Éditions la Découverte, n°377.

ARMAND Ali (2016) Confiance et leadership, dans un environnement complexe, ESF édition

Christian Descheemaekere (2019) La méthode Prince2, Editions Dunod, 376 p.

BRUNET Emmanuel (2019), La boîte à outils du Design Thinking, Dunod

Utilisation des référentiels PMI-PMP, PRINCE2, SCRUM et DESIGN THINKING.

Format de l'évaluation

L'évaluation combine la réalisation d'un QCM de 30 questions en ligne et la réalisation en TD (devoir sur table) d'un Plan Projet simple sur une étude de cas (planification de projet). Les modalités de rattrapage dépend des résultats de la session 1 et sont précisées par l'enseignant responsable.

UE 4 : Concevoir des produits et services éthiques		
Code :	Nombre d'heures programmées : 103	ECTS : 5 ; 5
Enseignant responsable : Frédéric Pichon - frederic.pichon@toulouse-inp.fr		
Intervenants : Valérie Barraud-Didier et intervenants extérieurs		
ECUE : 4.1. Processus d'innovation 4.2. Marketing éthique 4.3. Du consommateur au conso' acteur		
UE Ressource nécessaire pour les projets - UE 1. Projet 1: Projet CREA - Création d'entreprise responsable		

Introduction

La finalité de l'UE est de préparer les élèves :

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de l'ECUE 4.1. *Processus d'innovation produit*, l'élève sera capable de :

- Concevoir un processus d'innovation efficace pour développer un produit en phase avec l'évolution des systèmes agro-alimentaires ou agro-industriels

ECUE 4.2

Établir des diagnostics marketing débouchant sur des préconisations portant sur les axes de développement durable et éthique à long terme et passant par la mise en place d'un plan marketing chiffré, planifié dans le temps.

Description de l'enseignement

L'UE se découpe en 3 ECUE :

ECUE 4.1 – Processus d'innovation produit

L'ECUE 4.1. *Processus d'innovation produit* aborde les thèmes suivants :

- La créativité : outils et méthodes, organisation de la créativité dans l'entreprise
- Les généralités sur l'innovation : différentes formes, conditions d'implantation, processus de création de nouveauté dans l'entreprise, protection
- Les étapes d'une innovation produit : de la créativité à la mise sur le marché

Séance	Programmation	Thèmes traités
Séance 1	4 heures CM	Introduction, La créativité
Séance 2	4 heures CM	Les généralités sur l'innovation
Séance 3	4 heures CM	Les étapes d'une innovation produit
Séance 4 et 5	8 heures TPA (2 séances de 4 heures)	Projet de conception d'un nouveau produit
Séance 6	4 heures TD	Restitution Projet

ECUE 4.2 – Marketing

Introduction (Frédéric Pichon)

1. Partie stratégie marketing (Frédéric Pichon)

Cours sur la méthodologie de résolution d'un problème marketing

TD Application de la méthodologie au travers d'un cas spécifique (2 choix)

2. Partie Panels (Helèna Lozano)

Cours/TD sur les panels distributeurs et applications pratiques

Cours/TD sur les panels consommateurs et applications pratiques

ECUE 4.3 – Du consommateur au consom'acteur

La Marque

1. La marque et son évaluation
2. Politique internationale de la marque (sous réserve de disponibilité du conférencier)

Comportement du consommateur

1. Les processus comportementaux de base
2. Les principaux facteurs influençant le comportement
3. L'environnement du consommateur

Approche pédagogique

ECUE 4.1. Processus d'innovation produit

- **Objectif d'apprentissage :** Concevoir un processus d'innovation efficace pour développer un produit en phase avec l'évolution des systèmes agro-alimentaires ou agro-industriels

Approches pédagogiques : cours classiques et renversés, études de cas, projet, travail en autonomie

ECUE 4.2 – Marketing

- Établir des diagnostics marketing débouchant sur des préconisations portant sur les axes de développement durable et éthique à long terme et passant par la mise en place d'un plan marketing chiffré, planifié dans le temps.

ECUE 4.3 – du consommateur au consom'acteur

- Produire une analyse du comportement du consommateur contemporain : décision d'achat, des processus décisionnels et collectifs (les variables, les modèles – aspects séquentiels et itératifs) et leur portée opérationnelle.
- Savoir appréhender l'univers de la distribution : organisation et marketing des entreprises de distribution et leur gouvernance.
- Décrypter une marque dans ses différentes composantes et appliquer ce savoir-faire au lancement de la marque adossée au projet de création d'entreprise (UE1).
- Appréhender les modifications profondes des rapports entre conso'acteur et organisation

Modalités d'évaluation des apprentissages

Apprentissages évalués :

ECUE 4.1 – Processus d'innovation produit

Evaluation collective (4 étudiants par groupe), à partir d'une étude de cas, consistant en la conception d'un nouveau produit en mettant en évidence les différentes phases du processus de son développement : restitution orale de 20 minutes.

ECUE 4.2 – Marketing

Evaluation par groupe sous forme d'une étude de cas avec restitution écrite et orale

ECUE 4.3 – Consommateur au consom'acteur

Il s'agira pour les étudiants de mettre un place, par groupe, un *focus group*, permettant de mieux comprendre les enjeux autour d'un produit ou service et permettre de mieux appréhender les perceptions des consommateurs.

Modalités d'évaluation :

ECUE 4.1 – processus d'innovation produit

Restitution après travail de groupe en salle

ECUE 4.2 – Marketing éthique

Document écrit et exposé oral en groupe

ECUE 4.3 – du consommateur au consom'acteur

Restitution orale par groupe

Bibliographie

UE 4.1

DEBOIS F., GROFF A. et CHENEVIER E. (2019), *La boîte à outils de la créativité, 71 outils et méthodes*, Ed. Dunod, Paris

FERNEZ-WALCH S. et ROMON F. (2017), *Management de l'innovation : De la stratégie au projet*, Vuibert

GOTTELAND D., BOULE J.M. et HAON C. (2017), *L'innovation : de l'idée au lancement*, Dunod

TELLIER A. (2022), *L'essentiel du management de l'innovation*, Ellipses

UE 4.2

MERUNKA D. (1994), *Décisions marketing. Concepts, cas et corrigés, 2ème édition*, Dalloz, 370p

LOVELOCK Christopher, WIRTZ Jochen, LAPERT Denis, MUNOS Annie (2008), *Marketing des services, 6ème édition*, Pearson Éducation, 620 p.

KOTLER Philip, KELLER Kevin, MANCEAU Delphine (2012), *Marketing Management 14^e édition*, Pearson Education

PASTORE-REISS E., NAILLON H., *Ille marketing éthique*, Pearson Education

UE 4.3

BREE P. (2012), *Comportements du consommateur*, Les Topos, Dunod

SALOMON M. (2013), *Le comportement du consommateur*, Pearson

LEWI G., LACOEUILHE J. (2012), *Branding Management : la marque de l'idée à l'action*, Pearson

UE 5. Interroger les soutenabilités des systèmes d'acteurs		
Code :	Nombre d'heures programmées : 81	ECTS : 4 ; 1
Enseignant responsable :		
Intervenants : Valérie Olivier ; Geneviève Nguyen ; Julien Brailly ; François Purseigle		
ECUE : 5.1. Réseaux numériques & organisations 5.2. Ingénierie sociale des filières (conférences) 5.3. Du faire soi-même au faire ensemble 5.4. Bioéconomie et Économie circulaire		
UE Ressource nécessaire pour les projets - UE 1. Projet 1 : Création d'entreprise - UE 2. Projet 2 : Mission & Etude		

Introduction

Les secteurs agricoles et agro-alimentaires rassemblent des entreprises et des organisations aux origines variées et à l'architecture originale. **La finalité de l'UE** est de préparer le futur ingénieur agronome à appréhender la diversité des interactions professionnelles que les entreprises et leurs représentants peuvent développer pour asseoir leurs stratégies.

Objectifs d'apprentissage

ECUE 5.1 Réseaux numériques & organisations

- Étudier l'innovation comme une activité sociale traversée par des controverses sociopolitiques, témoignant de la dimensions politiques des activités économiques.
- Réalisation d'exposés sur des startups dans les mondes agricoles et sur des thématiques en lien avec l'innovation en agriculture.

ECUE 5.2 Ingénierie des filières

- Conforter sa connaissance des acteurs, du fonctionnement des filières agro-alimentaires et des dispositifs interprofessionnels
- Comprendre les grandes tendances d'évolution des initiatives mises en place dans différentes filières agro-alimentaires et d'expliquer leur diversité.
- Comprendre leur influence sur l'évolution de l'organisation de la production agricole.
- Appréhender le rôle d'interface, de coordination et d'intermédiation de certains acteurs dans les filières agroalimentaires

ECUE 5.3 Du faire soi-même au faire ensemble

- Caractériser les différentes modalités de coordination intra et inter-organisation constitutives d'une organisation économique : des relations contractuelles plus ou moins formalisées à l'action collective
- Caractériser les différents types d'organisation économique (entreprise traditionnelle, entreprise de l'économie sociale et solidaire...), au prisme des différentes modalités de coordination et de leur gouvernance
- Comprendre les déterminants du déploiement organisationnel et spatial des stratégies d'une entreprise à différentes échelles (du local au global)
- Diagnostiquer les points forts et points faibles de ce déploiement organisationnel et spatial au regard des enjeux des transitions
- Identifier les possibilités d'innovation organisationnelle pour répondre aux enjeux des transitions (mise en œuvre d'une politique RSE au sein d'une organisation, élaboration de projets collectifs de territoire impliquant des organisations productifs...)

N.B. Ce module complète les enseignements sur les stratégies d'entreprise en permettant de comprendre comment une entreprise déploie une stratégie sur le plan organisationnel. Il éclaire également les modules sur l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire en présentant et discutant les enjeux organisationnels associés à ces formes innovantes d'organisations productives.

ECUE 5.4 Économie circulaire et bioéconomie

- Identifier les enjeux de la bioéconomie et la diversité des approches de l'économie circulaire.
- Identifier les éléments clés d'un montage de projet d'économie circulaire sur la base d'un exemple.
- Connaître la démarche d'une analyse de cycle de vie: principes, étapes, potentialités et limites.

Description du projet Approche pédagogique

ECUE 5.1 Réseaux numériques & organisations

Cet enseignement présente les principales approches de l'innovation en sociologie des sciences et en sociologie des réseaux. L'objectif est d'insister sur les dimensions institutionnelle, collective et politique des activités innovantes.

Deux axes seront privilégiés : le déploiement des innovations en interne des organisations ; la dynamique des innovations à l'échelle de milieux sociaux.

En termes d'exemples, l'accent est mis sur les plateformes en ligne de mise en relations d'agriculteurs. Celles-ci concernent aussi le financement, le conseil, l'échange de matériel, etc.

ECUE 5.2 Ingénierie des filières

L'animation des filières agricoles et agro-alimentaires repose sur un certain nombre d'acteurs et organisations qui agissent à différents niveaux (les agriculteurs, coopératives ou négociants agricoles, industriels de l'agro-alimentaire, distribution généraliste et spécialisée, restauration collective et commerciale). Au fondement, l'économie contractuelle en agriculture.

Toutefois, si la coordination de toutes les règles et actions entre acteurs d'une filière sont pour une partie institutionnalisées au sein d'interprofessions d'autres initiatives ont tout autant d'influence.

Reposant sur un cycle de conférences, cet enseignement a pour objectifs de présenter des initiatives « volontaires » portées par des acteurs des filières qui, par-delà les seuls cadres réglementaires et dans une objectif de différenciation souhaitent encourager des pratiques plus vertueuses ou construire une offre alimentaire de qualité. On s'interrogera ici sur les cahiers des charges, contrats et autres instruments de coordination, ainsi les indicateurs mobilisées pour rendre compte des effets de ces démarches croisant des enjeux marketing, techniques et commerciaux. Cet enseignement propose ainsi des clefs de lecture du jeu d'acteurs qui se déploient au sein des filières et des instances politiques associées.

ECUE 5.3 Du faire soi-même au faire ensemble

Apprentissage s'appuyant sur la réalisation en petits groupes d'études de cas et une analyse comparative collective des cas, en vue d'aborder :

1. Les constituants d'une organisation économique (relations contractuelles formalisées et arrangements informels, structure organisationnelle et gouvernance)
2. Du faire soi-même au faire-faire, faire-avec et faire-ensemble : les différentes modalités de coordination interne et externe d'une organisation économique, des relations contractuelles à l'action collective
3. La construction de chaînes de valeur et les stratégies spatiales
4. Les enjeux organisationnels pour agir dans un monde en transition et en faveur des transitions : études de cas de différents types d'organisation (entreprises traditionnelles de différentes tailles, entreprises de l'économie sociale et solidaire) dans différentes situations (projet RSE, projet d'économie circulaire...)

ECUE 5.4 bioéconomie circulaire

Cet enseignement comprend 3 volets :

- **Volet concepts et problématiques**
 - Introduction à l'économie circulaire
 - Enjeux de la bioéconomie
 - Préparation et Organisation d'un QSort autour des enjeux de la bioéconomie

- **Volet Analyse du Cycle de Vie (ACV)**

Cours :

- Introduction aux principes de l'ACV et des méthodes d'analyse environnementale
- Présentation du cadre méthodologique de l'ACV (norme ISO 14040)
- Qualité des données, incertitudes et propagation
- Notion d'allocation pour co-produits

Travaux en petits groupes (restitution orale) : Analyse synthétique et critique d'une ACV à partir de publications scientifiques et ou application potentielle dans le cadre du projet Création d'entreprise

- **Volet Étude de cas**

Analyse technico-économique d'un projet d'économie circulaire / bioéconomie porté par une entreprise

- témoignage(s) d'entreprise ancrées dans la bioéconomie /économie circulaire et visites si possible.
- travaux de groupe sur cas d'étude (diaporama et note de synthèse)

Modalités d'évaluation des apprentissages de l'UE:

ECUE 5.1 Réseaux numériques & organisations

Évaluation d'une note de lecture collective

ECUE 5.2 Ingénierie des filières : non évalué

ECUE 5.3 Du faire soi-même au faire ensemble

L'évaluation porte sur une présentation orale par sous-groupe du cas étudié (70%) et une analyse comparative des cas réalisée collectivement (30%).

L'épreuve de la session 2 est un écrit individuel consistant à répondre à une question portant sur une entreprise (accès à des documents sur l'entreprise).

ECUE 5.4 Économie circulaire et bioéconomie

les résultats des travaux de groupe (QSORT et étude de cas) sous forme de présentation orale avec support, valident les apprentissages de l'ECUE et leurs évaluations contribuent à l'attribution d'une note moyenne. l'évaluation pour les étudiants en FISA porte uniquement sur les activités QSORT.

En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite individuelle.

UE 6 : <i>Entreprendre autrement</i>		
Code :	Nombre d'heures programmées : 70	ECTS : 4 ;
Enseignant responsable : Geneviève Nguyen (Pascale à partir de 2024-25)		
Intervenants :		
ECUE : 6.1 RSE (9h CM, 9h TPA, 13h TD) 6.2. Economie Sociale et Solidaire (15h CM, 15h TPA, 9h TD)		
UE Ressource nécessaire pour les projets - UE 1. Projet 1 : Création d'entreprise - UE 2. Projet 2 : Mission & Etude		

Introduction

Cette unité d'enseignement aborde la problématique de l'entreprendre autrement au prisme de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Ces deux thèmes d'études permettent de comprendre comment les organisations tiennent compte des dimensions sociales et environnementales dans leurs activités et pensent leur rôle dans la société. La RSE élargit le domaine de responsabilité de l'entreprise au-delà du financier et peut être appréhendée comme une évolution forte ou légère du capitalisme financier. Elle est cadrée par des lois, réglementations, normes et labels internationaux et nationaux et s'impose essentiellement aux grandes entreprises qui recherchent la profitabilité sous contraintes sociétales. Certaines entreprises se voient accuser de greenwashing alors que d'autres déploient une démarche RSE intégrée à leur stratégie et deviennent entreprises sociales ou à mission. Les organisations de l'ESS visent, quant à elles, à changer de paradigme économique en repensant les finalités et les modes d'action économique, elles recherchent l'utilité sociale – et aujourd'hui environnementale - sous contrainte économique. Elles sont généralement de petites ou moyennes tailles et regroupent entreprises, associations, coopératives, mutuelles et fondations.

Cette UE6 apporte aux étudiants les outils analytiques pour à la fois appréhender les conditions et modalités de mise œuvre d'une démarche RSE au sein d'une organisation, et développer une analyse critique de cette démarche. Elle accompagne ensuite les étudiants dans la compréhension de la diversité et du fonctionnement des organisations et expériences innovantes dans le secteur de l'Economie sociale et solidaire (ESS). Plusieurs questions sont posées : comment caractériser ces organisations et ces expériences ? Peut-on les considérer comme des modèles économiques et organisationnels « alternatifs » aux modèles classiques ? Dans quelle mesure ces organisations ou expériences peuvent-elles contribuer au développement durable des territoires ? Quels sont leurs apports mais aussi leurs limites ?

Pour les étudiants qui souhaitent s'orienter vers les métiers du management d'entreprises, cette UE leur permet d'enrichir leur approche de l'entreprise en les confrontant à des modèles et des structures d'organisations qui ont su, ou du moins tentent d'innover socialement dans une perspective de DD en priorisant les finalités sociales (création de liens et de sens, préoccupation inclusive, etc.), démocratiques ou environnementales sur les finalités économiques et en allant souvent plus loin que les préceptes de la RSE.

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de cette UE, les étudiants doivent être capables de maîtriser de concepts et d'outils méthodologiques pluridisciplinaires leur permettant

- De caractériser les conditions de mise en œuvre d'une démarche RSE ;
- De porter un diagnostic sur la démarche RSE et d'identifier les options d'amélioration ;
- D'identifier et de caractériser la diversité et singularité des organisations de l'ESS ;
- De porter un diagnostic sur leur fonctionnement, et d'identifier leurs apports et limites au regard des finalités de ces organisations.

Lien avec le référentiel de compétences

Cette UE cible principalement la compétence « Diagnostiquer »

Approche pédagogique

Etudes de cas comparées d'entreprises ayant développé une démarche RSE et d'organisations de l'ESS, articulées à des visites et/ou conférences par des professionnels et des cours magistraux introductifs.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Evaluation du cas (note de synthèse de 4 pages et présentation orale) réalisé en petits groupes.

L'équipe pédagogique vous demandera également d'autoévaluer les apprentissages réalisés de l'ensemble de l'UE, en remplissant une fiche qui vous sera distribuée au début du module. Le rendu de cette fiche sera noté et comptera pour 10% de la note finale.

ECUE 6.1 RSE

Objectifs

Se familiariser avec la notion de Responsabilité Sociale d'Entreprise, comprendre ses fondements et les enjeux sociétaux associés
Identifier les éléments permettant de passer du concept de RSE à sa mise en œuvre opérationnelle (stratégies, acteurs)
Être capable d'analyser et évaluer la démarche RSE globale d'une entreprise agricole ou dans le secteur agro alimentaire

Organisation et contenu

Cas menés par petits groupes ponctués par des visites et/ou conférences, et quelques cours magistraux introductifs.

Séances 1 à 3 : cours, analyse de vidéos et d'articles, débats mouvants sur sujets controversés de la RSE (9h)

Séance 4 : fresque de la RSE (3h)

Séance 5 : autonomie sur les cas Biocoop et Fleury Michon (3h)

Séance 6 : restitution et discussion sur les cas (3h)

Séance 7 et 8 autonomie sur une étude de cas de leur choix à partir de l'étude des rapports RSE, intégrés, des organismes de notation extra financières, des ONG et de la presse (6h)

Séance 9 : discussion et montée en généralités sur les stratégies RSE des groupes agro alimentaires (4h)

Séance 10 : témoignages anciens sur leur stage rse ou emplois RSE ou visite d'entreprise (3h)

Bibliographie

Acquier, A., & Gond, J. P. (2006). Les enjeux théoriques de la marchandisation de la responsabilité sociale de l'entreprise. *Gestion*, 31(2), 83-91.

Capron Michel, Quairel-Lanoizelée Françoise, *La responsabilité sociale d'entreprise*. La Découverte, « Repères », 2010, 128 pages.

Capron Michel, « Déconstruire la RSE pour retrouver le sens des relations entreprises-société. Jalons pour un nouvel agenda de recherche », *Revue de l'organisation responsable*, 2011/1 (Vol. 6), p. 7-15.

Capron M., Quairel-Lanoizelée F., (2004), *Mythes et réalités de l'entreprise responsable*, Editions La Découverte

Donaldson, T., & Preston, L. E. (1995), "The Stakeholder Theory of the Corporation: Concepts, Evidence, and Implications", *The Academy of Management Review*, 20(1), 65-91

Freeman, R. E. (1984), *Strategic management: A stakeholder approach*, Boston: Pitman.

Lépineux, F., Rosé, J.-J., Bonnani, C. & Hudson, S. (2016) *La RSE – La responsabilité sociale des entreprises ; 2^{ème} éditions*. Collection Management Sup, Dunod, Paris.

Martinet Alain-Charles, « Responsabilité sociale de l'entreprise. », *Revue française de gestion* 11/2007 (n° 180), p. 105-107

Postel, N. & Sobel, R. (Eds.). (2016) *Dictionnaire critique de la RSE*. Presses universitaires du Septentrion, Paris.

ECUE 6.2 ESS

Objectifs

- Repérer et élargir le champ des possibles en matière d'entrepreneuriat solidaire et d'innovations organisationnelles au service de la durabilité
- Savoir construire une grille d'analyse pour identifier et caractériser la diversité et singularité des organisations de l'ESS
- Savoir porter un diagnostic sur leur fonctionnement, et identifier leurs apports et limites au regard des finalités de ces organisations

Organisation et contenu

Cours/conférences, visites, rencontres avec des membres du Mouvement des entrepreneurs solidaires d'Occitanie, et travail en autonomie pour aborder les thématiques suivantes, au prisme d'études de cas :

- Le secteur de l'ESS et l'entrepreneuriat solidaire dans les Nords (histoire, état des lieux et régulation)
- Caractéristiques des organisations de l'ESS, fonctionnement, apports et limites (missions, finalités, histoire et trajectoire d'évolution, organisation, gouvernance, positionnement par rapport au système socio-économique actuel, ancrage au territoire, points de fragilité, etc.)
- Les coopératives agricoles dans l'ESS : SCA, CUMA et SCOP SCIC
- Découverte du mouvement de l'ESS dans les Suds : exemples de la microfinance et du commerce équitable

Bibliographie

- Allemand, S. (2005) *Les nouveaux utopistes de l'économie*, Editions Autrement, Paris
- Banerjee, A., Duflo, E. (2020) *Économie utile pour des temps difficiles*, Editions du Seuil, Paris.
- Boutiller, S. & Allemand, S. (2010) *Economie sociale et solidaire. Nouvelles trajectoires d'innovations*. L'Harmattan, Paris.
- Chopart, J.N., Neyret, G. & Rault, D. (2006) *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*. Coll. Recherche, Ed. La Découverte, Paris.
- Draperi J-F. (2007) *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*. Dunod, Paris.
- Duchatel, J. & Rochat, F. (sous la dir. de) (2008) *Produire de la richesse autrement : usines récupérées, coopératives, micro-finances... les révolutions silencieuses*, CETIM, Genève.
- Frémeaux, P. (2012) *La Nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire : Enquête sur l'économie sociale et solidaire*. Les petits matins, Paris.
- Laville, J-L. (2007) *L'économie solidaire : une perspective internationale*. Hachette Littérature, Paris.

IV. PROJET DE FIN D'ETUDES

Les élèves-ingénieurs doivent réaliser un stage de 5 à 6 mois, donnant lieu à un projet de fin d'études (PFE) présenté à la fois dans un rapport (appelé mémoire de fin d'études) et lors d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants et du maître de stage.

1 - Objectifs du stage

Pour l'étudiant :

- appliquer et approfondir sa formation dans un domaine choisi par lui en accord avec le responsable de sa spécialisation ;
- acquérir une expérience de nature professionnelle, la longue durée du stage favorisant cet objectif, que ce soit à travers :
 - la recherche du stage, conçue comme un entraînement à la recherche d'un emploi ;
 - l'intégration dans une équipe de travail ;
 - la nécessité de satisfaire à la demande de l'organisme ; c'est ainsi que le maître de stage participe à l'évaluation finale.
- expérimenter ses capacités à conduire un travail de grande ampleur : capacité d'initiative mais aussi de rigueur pour assumer le travail demandé et rédiger le projet d'ingénieur ;
- découvrir un secteur d'activité.

Ces objectifs s'appliquent à des stages réalisés tant dans des entreprises de droit privé que dans différents autres types d'institutions : organismes de recherche, administrations, associations,.... Entreprises et institutions sont appelées ici organismes d'accueil.

Et pour l'organisme d'accueil :

- participer à la formation des cadres de son secteur d'activité,
- bénéficier d'un apport de travail conséquent (en temps et en qualité) pour apporter un appui au développement de nouvelles activités ou à la réalisation d'un projet, "défricher" un nouveau domaine, approfondir des actions laissées en attente, etc.;
- avoir un regard de l'extérieur ;
- tester de futurs cadres en vue d'une embauche éventuelle.

L'esprit de ce type de stages est de permettre un échange de services entre le monde professionnel et celui de la formation. Ceci suppose que l'organisme d'accueil reconnaît que l'étudiant est encore en formation et que ce stage participe à sa formation. Au-delà de l'encadrement professionnel assuré par l'organisme d'accueil pour la réalisation des tâches demandées, l'ENSAT attend aussi de sa part une contribution au bon déroulement du PFE. Celle-ci peut prendre la forme d'une aide au cadrage du PFE, d'un regard professionnel sur sa mise en œuvre et de temps libéré pour finaliser le mémoire.

2 - Nature du stage ...

Le stage donne lieu à la réalisation d'une ou plusieurs missions confiées à l'étudiant. Ces missions sont schématiquement de 2 types :

Mission-étude : la mission est centrée autour d'une question-problème que le stagiaire doit traiter ; l'ensemble des activités du stagiaire vise à répondre à cette question.

Mission-fonction : l'étudiant est affecté dans le service d'un organisme pour participer à une fonction. Il n'y a donc pas au départ une question principale à résoudre. Par contre l'étudiant est conduit à réaliser un ensemble de tâches dont l'élément fédérateur réside dans la finalité même du service dans lequel il travaille ou du projet auquel il participe.

Parfois le stage peut conduire l'étudiant à combiner les 2 types de missions : à la fois s'impliquer dans le fonctionnement du service et prendre en charge l'étude d'une question qui lui a été plus particulièrement confiée.

Dans tous les cas, ces missions doivent donner à l'étudiant l'occasion d'assumer des responsabilités de cadre (autonomie, organisation, proposition).

3 - ... et conséquences pour le projet de fin d'études (PFE)

Le PFE doit à la fois rendre compte du travail effectué tout en développant une réflexion méthodologique sur ce travail. A cette fin, et sans être nécessairement exhaustif, voici quelques éléments-clefs que l'étudiant doit intégrer dans son projet : s'interroger sur les finalités de l'étude ou du travail auquel il a été associé ; expliciter les objectifs qui lui étaient assignés, questionner les méthodes mises en œuvre en prenant le plus possible de recul grâce à une diversification de ses sources d'information, évaluer les résultats obtenus ; faire des propositions d'amélioration en les argumentant. Le PFE ne peut donc se résumer à un compte rendu des activités réalisées.

4 - Recherche du stage

Les étudiants ont à rechercher par eux-mêmes leur stage, cela fait partie de leur formation. Il s'agit d'un entraînement à la recherche d'un emploi, en expérimentant les différents éléments de la démarche, vus en grande partie dans le cadre de leur formation : positionnement de la recherche, identification des cibles, rédaction de lettres de motivation et CV, prises de contact et relance, entretien et négociation.

Par contre l'équipe pédagogique reste présente pour les soutenir dans leurs démarches :

- un classeur regroupe les descriptifs des stages des années précédentes, ainsi qu'un ensemble de documents sur les organismes susceptibles de les intéresser
- un fichier des propositions de stage est à leur disposition sur intranet
- les enseignants restent à leur disposition pour les aider, selon leurs besoins : expliciter leur projet professionnel, cibler les entreprises, améliorer leur lettre de motivation,...

Nous conseillons fortement aux étudiants d'insister, lors de ses contacts, sur l'importance de ce stage ("Projet d'Ingénieur") qui, du fait de sa durée et des objectifs poursuivis, constitue un réel échange de services entre l'étudiant et l'organisme.

5 - Acceptation du stage

Quand l'étudiant a trouvé son stage, il doit le saisir sur le lien fourni par la secrétaire de la spécialisation, puis éditer la fiche signalétique qui présente les informations saisies. Cette fiche doit être vue, dans la mesure du possible, pour acceptation par l'entreprise puis signée par le responsable de la spécialisation. Une fois les coordonnées de l'entreprise validées, remettre la fiche à la secrétaire de la spécialisation pour l'édition des conventions de stage.

6 - Suivi pédagogique

Pour chaque étudiant un responsable pédagogique est désigné en fonction de ses compétences par rapport au thème du stage. Celui-ci est en général pris dans l'équipe pédagogique mais il peut être fait appel, si nécessaire, à une autre personne (au sein de l'ENSAT ou en dehors).

Les missions du responsable pédagogique sont :

- aider l'étudiant, si nécessaire, dans ses relations avec l'organisme ;
- donner un avis sur les approches méthodologiques développées par l'étudiant;
- le conseiller pour l'élaboration de son rapport, notamment pour l'aider à prendre du recul par rapport à son travail.

C'est à l'étudiant de faire des démarches auprès de son responsable pour faire régulièrement le point et lui soumettre d'éventuelles difficultés.

Voici au minimum les étapes clefs des contacts entre le responsable pédagogique et l'étudiant :

- dans un délai de 2 à 4 semaines après le début de stage, quelques lignes par courriel dans le but de s'assurer que le stage démarre selon les conditions initialement prévues ;
- dans un délai de 2 mois, l'étudiant doit envoyer une note, précisant l'état du déroulement du stage ainsi que l'ébauche du PFE : approche envisagée (nature des sujets qui seront approfondis) et principaux éléments de contenu ;
- dans un délai de 4 mois : une note explicitant le projet du PFE accompagné d'un plan détaillé du rapport ;
- fin juin, confirmer la date de soutenance auprès du responsable pédagogique et réserver auprès du secrétariat la salle et le matériel nécessaire ;
- **au moins une semaine avant la soutenance : remise de la version définitive du rapport (version papier OBLIGATOIRE).** Par mesure de précaution, un envoi informatique au tuteur est également demandé.

7 - Convention de stage

Une convention administrative doit être établie avant le départ du stage pour régler les questions d'assurance et de responsabilité. Le modèle de la convention doit être retiré auprès de la scolarité et signé avant le début du stage. Pour les étudiants étrangers, venant notamment dans le cadre d'ERASMUS, il faut qu'ils se renseignent dès leur arrivée à l'ENSAT sur les formalités spécifiques qu'ils ont à accomplir.

Une convention pédagogique peut aussi être établie à la demande du responsable pédagogique. Elle sert à préciser les objectifs du travail et les engagements des deux parties, à la manière d'un contrat entre l'étudiant et l'organisme de stage.

8 - Durée du stage et date de soutenance du projet de fin d'études (PFE)

La durée du stage doit être de 5 mois à 6 mois et sa programmation doit permettre une soutenance au plus tard le 25 septembre (date limite). Toute dérogation à cette règle doit recevoir l'accord du responsable de la spécialisation, puis du directeur des études.

9 - Evaluation

Le stage donne lieu à une évaluation lors d'une soutenance devant un jury constitué au moins de 3 personnes désignées par le responsable de la spécialisation après proposition de l'enseignant qui assure la direction pédagogique du projet. En général ce jury est constitué du maître de stage (ou de son représentant), de l'enseignant responsable pédagogique et d'une personne ayant des compétences dans le domaine étudié et, si possible, intervenant dans la spécialisation.

L'évaluation de l'ensemble du travail est établie selon la grille présentée en *annexes 2 et 3*.

Au cas où un étudiant obtiendrait pour son projet une note qui ne lui permet pas de valider l'UE, il peut lui être donné la possibilité d'améliorer la présentation de son travail écrit ou de sa prestation orale dans des délais précisés par le jury, sachant que la date limite est une semaine avant le jury final de diplôme. Si les améliorations apportées ne lui permettent toujours pas d'atteindre cette moyenne, les règles appliquées seront celles énoncées dans le règlement intérieur de l'ENSAT.

10 - Le Rapport du projet de fin d'études (PFE)

Il est demandé aux étudiants de réaliser un rapport qui présente leur projet d'ingénieur. Ce rapport doit expliciter l'ensemble du projet d'ingénieur, tel qu'il est présenté dans l'article 3.

▪ Objectifs du rapport

- apprécier la capacité de l'étudiant à analyser et exposer une démarche de travail ;
- apprécier les connaissances acquises à travers la mission effectuée ;
- apprécier sa force de réflexion personnelle et de proposition ;
- inciter l'étudiant à prendre du recul par rapport à son stage et à développer un esprit critique par rapport à ses activités ;
- permettre au maître de stage et aux enseignants d'avoir un compte-rendu d'une partie ou de la totalité du travail effectué.

▪ Critères d'appréciation

Ce sont ceux présentés dans la grille finale d'évaluation (*Annexes 2 et 3*). Il est demandé aux étudiants de porter une attention toute particulière aux points suivants qui parfois sont négligés :

- (1) **L'explicitation du travail effectué**: il s'agit de justifier de son intérêt en précisant le cadre et les enjeux. C'est à cette occasion que l'organisme, le service et éventuellement l'environnement socioéconomique est présenté. Ainsi la présentation générale de l'organisme, nécessairement courte, doit être finalisée par rapport au sujet traité.
- (2) **L'emploi de sources documentaires** : Le rapport devra faire explicitement appel à une analyse bibliographique, permettant notamment d'éclairer des éléments de méthode ou d'approche. L'étudiant ne devra pas se satisfaire de la documentation interne à l'organisme mais recherchera de l'information lui apportant des éléments d'analyse et de prise de recul. Bien évidemment ces documents devront être cités et l'étudiant pourra être questionné dessus pendant sa soutenance. La qualité de la bibliographie sera prise en compte dans l'évaluation.
- (3) **Les apports personnels** : Ceux-ci peuvent concerner à la fois la méthode, l'analyse, les propositions concrètes d'actions, l'organisation du travail, etc. De manière à pouvoir apprécier ces apports, mais aussi par rigueur intellectuelle, l'étudiant aura le souci de signaler l'origine de toutes les informations mobilisées qui ne proviennent pas de lui. C'est ainsi qu'il doit préciser l'existant à son arrivée en stage (état de la question et des informations connues) et, autant que possible, les contributions du personnel de l'entreprise ou de prestataires extérieurs à l'avancée du projet. Notons que, même si la question traitée amène l'étudiant à s'appuyer pour l'essentiel sur des méthodes ou des analyses ne venant pas de lui, il peut et il doit avoir une contribution personnelle, ce qui est tout à fait possible par exemple en conduisant une réflexion critique sur les informations mobilisées et par les conclusions qu'il en tire.
- (4) **La rigueur** : le travail présenté doit être conduit de manière rigoureuse. Ceci doit apparaître
 - dans l'organisation générale de l'exposé, tant dans le rapport que lors de la soutenance
 - dans la méthode d'analyse mise en œuvre
 - dans la discussion des résultats
 - dans la réflexion critique sur la démarche mise en œuvre
- (5) **La clarté** : Le document doit pouvoir être lu et apprécié par des non-spécialistes. Cette exigence participe à la prise de recul demandée et à la capacité à communiquer. Le jargon propre à la fonction devra être défini et devra être utilisé avec parcimonie. Les conclusions devront être totalement explicitées.

▪ Aspects pratiques

3 ou 4 versions finales du rapport dactylographié seront remises **au moins une semaine avant la date de soutenance** :

- aux trois personnes participant à la soutenance (maître de stage, deux correcteurs ENSAT);
- à la bibliothèque si la confidentialité n'est pas requise par le maître de stage.

Une fiche de synthèse du stage (*Annexe I*), qui précise la nature du stage effectué et le degré de confidentialité du rapport, devra être visée par le Centre de Documentation le jour de la soutenance et remise au Responsable de la spécialisation.

Confidentialité du rapport : si le rapport est confidentiel précisez sur toutes les pages ainsi que sur la page de garde la mention « CONFIDENTIEL ». De plus, comme le rapport ne sera pas remis, il sera nécessaire de remettre au centre de documentation et au responsable de la spécialisation, un résumé opérationnel du mémoire décrivant l'entreprise d'accueil, la définition de la problématique, la méthodologie utilisée et les principaux résultats.

11 - Soutenance du projet d'ingénieur

Les soutenances se dérouleront dans le courant du mois de Septembre, la date limite étant le 25 Septembre. Au-delà, il est nécessaire d'avoir l'accord du responsable de la spécialisation et du directeur des études. La date de soutenance sera fixée au plus tard à la fin du mois de juin en accord avec leur maître de stage. Si cette date est amenée à être modifiée pour des raisons exceptionnelles (indisponibilité du maître de stage, etc.), l'étudiant doit avertir son responsable pédagogique le plus rapidement possible et convenir d'une autre date.

De nature publique sauf si la confidentialité est demandée par le maître de stage, la soutenance aura lieu devant au moins les trois personnes du jury. Rappelons que, compte tenu de la dimension professionnelle du projet d'ingénieur, nous souhaitons vivement que le maître de stage soit présent à la soutenance. Si le maître de stage ne peut assister à la soutenance, il lui sera demandé de communiquer au responsable pédagogique son appréciation du stage et du mémoire (voir grille de notation en annexes 2 et 3) par courrier ou par téléphone.

L'étudiant devra présenter son travail en 25 minutes, cette durée pouvant être modulée en accord avec le responsable pédagogique. L'exposé devra être donc concis et utiliser les moyens de communication adéquats.

Une présentation par oral ne consiste pas en un simple résumé du document écrit. L'étudiant ne reprendra pas l'ensemble du document écrit mais s'attachera à faire ressortir les éléments essentiels du travail effectué en ayant toujours le souci de situer le contexte général, dégager les enseignements retirés et éventuellement identifier les questions en suspens.

Le jury interviendra ensuite d'une part pour demander des explications plus détaillées et s'assurer ainsi de la bonne maîtrise du sujet par l'étudiant, et d'autre part pour donner son appréciation sur l'ensemble du travail.

FICHE SYNTHESE DU STAGE

ETUDIANT : SPECIALISATION ::	RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : Année :
NOM DE L'ORGANISME : structure juridique : dimension (nb de personnes) activités :	MAITRE DE STAGE (nom et fonction) : adresse: Téléphone:
NATURE DU STAGE EFFECTUE (1 à 2 lignes) :	
TITRE DU RAPPORT :	
NOMBRE DE PAGES rapport principal : annexes :	
DIFFUSION DU TITRE DU PROJET oui (___) non (___) DIFFUSION DU RAPPORT oui (___) non (___) si non, nombre d'années de confidentialité :	
MOTS CLES :	
RESUME DU RAPPORT (5 à 10 lignes) :	
TRAVAIL EFFECTUE AU COURS DU STAGE (détailler la nature des travaux effectués de manière à rendre concret le stage pour ceux qui vous suivent, préciser l'expérience - le savoir-faire- acquise) :	
VOTRE COMMENTAIRE : Nature des stages que l'organisme est susceptible de proposer: Votre avis et vos conseils pour un étudiant à la recherche d'un stage dans cette organisme:	

* Cette fiche doit être remplie de manière détaillée. Elle doit être tamponnée par le Centre de Documentation et une copie doit être remise au tuteur ENSAT le jour de la soutenance. Le rapport est à remettre en même temps si le nombre d'années de confidentialité est inférieur à 3 ans. En l'absence de la fiche, la soutenance ne sera pas validée.

ANNEXE 2 : FICHE D'EVALUATION DU PROJET DE FIN D'ETUDES
(A COMPLETER EN UTILISANT LES GRILLES CRITERIEES)

Membres du jury:

Nom de l'élève :

Date :

Activité	Dimension	Critères d'évaluation	Évaluation	Coef
Période de stage	Contenu	- Résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés		2
		- Importance des apports spécifiques du stagiaire		2
	Conditions de réalisation	- Evaluation par le maître de stage selon grille spécifique		3
		- Evaluation par le tuteur école de la qualité des rapports avec l'étudiant et du respect des échéances		1
	EVALUATION PERIODE DE STAGE (note calculée sur 20)			
Rapport écrit	Conditions de réalisation	Respecter les règles de rédaction et de présentation des différentes parties		1
		Rédiger une introduction et une conclusion conforme		1
		Concevoir un plan		0,5
		Illustrer le document		0,5
	Contenu	Situer le contexte et les enjeux		1
		Expliciter la démarche		1
		Analyser les résultats		1
		Evaluer et critiquer son travail		1
		Evaluer ses apprentissages		1
	EVALUATION DU RAPPORT ECRIT (note calculée sur 20)			
Présentation orale et réponse aux questions	Conditions de réalisation	Produire un support visuel de présentation		0,5
		Communiquer oralement		0,5
		Organiser la présentation		0,5
		Respecter le temps imparti		0,5
	Contenu	Analyser le contexte et les enjeux		0,5
		Expliquer son travail en sélectionnant les points essentiels		0,5
		Evaluer son travail		0,5
		Evaluer ses apprentissages		0,5
EVALUATION DE L'ORAL				4
NOTE GLOBALE CALCULEE				20
NOTE FINALE DU JURY				

A = Au-delà de l'objectif (20/20)
B = Objectif visé (15/20)
C = En deçà de l'objectif (5/20)
D = En inadéquation avec l'objectif (0/20)

Pour valider son projet de fin d'études, l'élève doit avoir au moins 10/20 au rapport écrit 10/20 de note globale

1 – GRILLE CRITERIEE D'EVALUATION DU RAPPORT ECRIT

Critères	Au-delà de l'objectif	Objectif visé	En deçà de l'objectif	En inadéquation avec l'objectif
Respecter les règles de rédaction et de présentation des parties du document	Le rapport est facile à lire.	Les règles de rédaction (typographie, orthographe) sont respectées. La bibliographie et les annexes sont présentées selon les règles d'un document scientifique.	Les règles de rédaction ne sont pas respectées ou la liste bibliographique est très incomplète ou les annexes ne sont pas référencées.	Plusieurs fautes d'orthographe à chaque page ou pas de liste bibliographique.
Rédiger une introduction et une conclusion	L'introduction permet d'entrer très rapidement dans un sujet complexe. La conclusion présente des perspectives innovantes et pertinentes.	En introduction, la question est explicitée et les enjeux sont précisés. L'organisation du rapport est annoncée. La conclusion s'appuie sur une synthèse des éléments analysés et sur une mise en perspective des réponses proposées.	L'organisation du rapport n'est pas annoncée ou la question traitée n'est pas explicitée. La conclusion ne reprend pas les éléments analysés ou ne présentent pas de perspectives.	Introduction ou conclusion hors-sujet.
Concevoir un plan clair	Le plan est original.	Le plan (titres des chapitres) permet de comprendre les étapes du projet et le raisonnement mis en œuvre.	Plan manquant de logique.	Pas de plan apparent.
Illustrer le document	L'illustration est remarquable, démontrant un important travail personnel.	L'illustration est adéquate, c'est-à-dire complémentaire et articulée avec le texte.	Trop d'illustrations qui ne servent pas le texte.	Aucune illustration adéquate.
Situer le contexte et identifier les enjeux	L'élève présente une analyse originale, donnant une vision nouvelle du contexte et des enjeux.	La structure d'accueil doit être présentée. L'objectif du stage doit être défini et resitué dans un contexte plus large (état de l'art scientifique et/ou enjeux socio-économique).	Les finalités et objectifs sont définis mais pas resitués.	Aucun des points n'est abordé.
Expliciter la démarche	Des alternatives à la démarche choisie sont présentées. Le vocabulaire très spécifique est expliqué.	Les étapes de la démarche sont expliquées ainsi que leur enchaînement et leur bien-fondé. La démarche fait appel à des savoirs, savoir-faire et méthodes adaptées. Le vocabulaire est adapté et la démarche est illustrée.	La démarche choisie n'est pas justifiée ou le choix de la démarche n'est pas pertinent. Utilisation de jargon sans explication.	La démarche n'est pas ou peu présentée.
Analyser les résultats	Le lecteur est saisi par l'évidence et la singularité (pertinence) des résultats.	Le lecteur peut constater que les résultats découlent bien des méthodes. Les résultats sont explicites, priorisés et organisés. L'interprétation est cohérente (juste) avec les résultats.	Les résultats sont mal organisés. L'interprétation comporte quelques erreurs.	Des résultats importants sont absents. L'interprétation est erronée.
Evaluer et critiquer son travail	L'élève fait des propositions qui donnent de nouvelles perspectives au projet.	Les résultats présentés sont discutés en termes de points forts / points faibles (intérêts et limites). L'adéquation des résultats à l'objectif initial est discutée et des pistes d'amélioration et/ou d'évolution sont proposées.	Les résultats sont discutés au regard de l'objectif initial mais des pistes d'amélioration ne sont pas proposées.	Les résultats ne font pas l'objet d'une discussion.
Evaluer ses apprentissages	L'élève a identifié des pistes pour améliorer ses compétences.	L'élève sait expliciter les connaissances, les savoir-faire, les savoir-être et les compétences mis en œuvre durant le stage.	L'élève mentionne une acquisition d'expérience sans la relier à un apprentissage.	L'élève n'est pas capable de citer un apprentissage acquis.

2- GRILLE CRITERIEE D'EVALUATION DE LA SOUTENANCE ORALE

Critères	Au-delà de l'objectif	Objectif visé	En deçà de l'objectif	En inadéquation avec l'objectif
Produire un support visuel	Ajout d'une forme d'expression supplémentaire et utilisation d'une charte graphique.	Les formes d'expression sont variées (illustrations et texte). Présence de titres, d'une structure (plan hiérarchisé). L'orthographe est respectée. Les diapositives sont auto-suffisantes et lisibles (taille de police adaptée, police sans empâtement).	2 critères au moins ne sont pas respectés.	Absence de support ou plus de deux critères non satisfaits.
Communiquer oralement	La présentation était originale, la prise de risque est réussie. Parfaite symbiose entre l'oral et le support.	Le ton, le rythme, l'élocution, le vocabulaire permettent de mobiliser l'attention du public. Le support et l'oral sont complémentaires.	Un des éléments est à retravailler.	L'auditoire est gêné.
Organiser la présentation	La présentation comprend des conclusions partielles et des transitions.	Plan explicite (diapositive de plan et rappels du plan) et logiquement construit.	Plan explicite mais manquant de logique: des points thématiquement proches sont disjoints.	Plan non explicite ou absent ou totalement illogique.
Respecter le temps imparti		Le temps imparti est respecté à plus ou moins 2 minutes.	Entre 2 et 5 minutes d'écart entre la consigne et le temps de soutenance.	Plus de 5 minutes d'écart entre la consigne et le temps de soutenance.
Expliquer son travail en sélectionnant les points essentiels	Des explications supplémentaires sur du vocabulaire très technique sont données. Des alternatives aux approches choisies sont présentées.	Les informations essentielles pour comprendre et évaluer le projet de fin d'études sont données. Le vocabulaire employé est compris par l'auditoire. Les approches, méthodes sont justifiées.	Trop ou trop peu d'informations. Utilisation de jargon sans explication. Pas de justification des approches et méthodes.	L'auditoire ne comprend pas le travail présenté.
Analyser le contexte et les enjeux	L'élève présente une analyse originale, donnant une vision nouvelle du contexte et des enjeux.	Le contexte de réalisation des missions, les enjeux du stage sont présentés, les objectifs sont présentés dans le contexte.	Manque d'un des points abordés et/ou confusion entre les objectifs du projet et les objectifs du stage.	Aucun des points n'est abordé.
Evaluer son travail	L'élève fait des propositions qui donnent de nouvelles perspectives au projet.	L'élève a évalué les limites de son travail et a identifié plusieurs pistes d'amélioration.	L'élève sait expliquer les limites de son travail sans proposition d'amélioration.	L'élève n'a pas réfléchi aux limites de son travail.
Evaluer ses apprentissages	L'élève a identifié des pistes pour améliorer ses compétences.	L'élève sait expliciter les connaissances, les savoir-faire, les savoir-être et les compétences mis en œuvre durant le stage.	L'élève mentionne une acquisition d'expérience sans la relier à un apprentissage.	L'élève n'est pas capable de citer un apprentissage acquis.